

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX10800263602461-07RSD002

SOLAMA
LE PONT DE RECODIER
USINE
30440 SUMENE

Facture du 18/04/2023

n° 10171108613



Electricité

Montant Hors TVA	1 938,08 €
Montant TVA (payée sur les débits)	387,62 €

Facture TTC

2 325,70 €

Montant total à payer (TTC)

2 325,70 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 18/05/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 0562766055
Compte commercial : 1-Q5MA8E

Votre contrat

Offre électricité : Contrat élec. Reconductible

Nom du client

SOLAMA

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002450242548
PONT DE RECODIER
30440 SUMENE

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de
à partir du :

2 325,70 €
03/05/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 11777100200 XX

Détail de votre facture du 18/04/2023 n° 10171108613

Document à conserver 10 ans

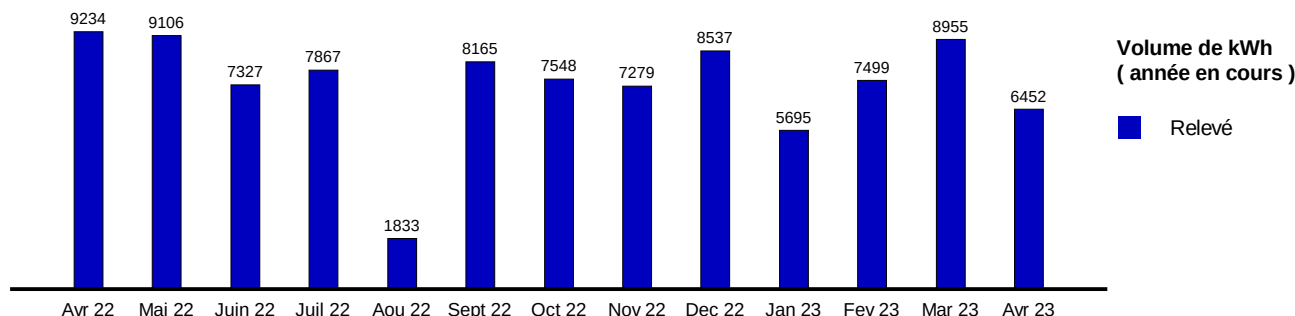
Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-Q5MAFZ
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 15/12/2015
Venant à échéance le 14/12/2023

Données Point de Livraison

PONT DE RECODIER 30440 SUMENE
Réf Acheminement Electricité : 30002450242548

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				1 524,79 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	40,83 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/04/2023 au 30/04/2023		40,83 €/mois	40,83 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 6 452 kWh	Prix unitaire HT	1 483,96 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 18/03/2023 au 16/04/2023	3 478 kWh	57,845 c€/kWh	2 011,85 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 18/03/2023 au 16/04/2023	6 kWh	24,828 c€/kWh	1,49 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Eté	du 18/03/2023 au 16/04/2023	2 959 kWh	18,158 c€/kWh	537,30 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 18/03/2023 au 16/04/2023	9 kWh	8,265 c€/kWh	0,74 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Pleines Hiver	du 18/03/2023 au 16/04/2023	3 478 kWh	-34,845 c€/kWh	-1 211,91 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Creuses Hiver	du 18/03/2023 au 16/04/2023	6 kWh	-1,828 c€/kWh	-0,11 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 18/03/2023 au 16/04/2023	2 959 kWh	4,842 c€/kWh	143,27 €	20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 18/03/2023 au 16/04/2023	9 kWh	14,735 c€/kWh	1,33 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				381,54 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 18/03/2023 au 16/04/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 18/03/2023 au 16/04/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 17/04/2023 au 16/05/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 18/03/2023 au 16/04/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 18/03/2023 au 16/04/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 17/04/2023 au 16/05/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 18/03/2023 au 16/04/2023	PS pondérée : 90 kW		-94,82 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 18/03/2023 au 16/04/2023	2700.000 kW	3.51 c€/kW	94,82 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 17/04/2023 au 16/05/2023	2700.000 kW	3.51 c€/kW	94,82 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 18/03/2023 au 16/04/2023	3478.000 kWh	5.28 c€/kWh	183,64 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 18/03/2023 au 16/04/2023	6.000 kWh	3.64 c€/kWh	0,22 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 18/03/2023 au 16/04/2023	2959.000 kWh	2.28 c€/kWh	67,47 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 18/03/2023 au 16/04/2023	9.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,16 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 18/03/2023 au 16/04/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services			0,00 €	HT
				Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				31,75 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 18/03/2023 au 16/04/2023	6 452 kWh	0,05000 c€/kWh	3,23 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 18/03/2023 au 17/04/2023	130,05	21,93 %	28,52 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site			1 938,08 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	387,62 €	
TVA à 20,00%		1 938,08 €	387,62 €	
Total TTC pour ce site			2 325,70 €	TTC

Données de comptage
Identifiant de comptage : 031036020515 **Type de compteur** : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 90

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)
 Opérateur Heures pleines hiver 90
 Opérateur Heures creuses hiver 90
 Opérateur Heures pleines été 90
 Opérateur Heures creuses été 90

SOLAMA

Détail de votre facture du 18/04/2023 n° 10171108613

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-Q5MAFZ
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 15/12/2015
Venant à échéance le 14/12/2023

Données Point de Livraison

PONT DE RECODIER 30440 SUMENE
Réf Acheminement Electricité : 30002450242548

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	754919 le 18/03/2023	758397 le 16/04/2023	du 18/03/2023 au 16/04/2023 : Heures Pleines Hiver	66
Heures Creuses Hiver	40664 le 18/03/2023	40670 le 16/04/2023	du 18/03/2023 au 16/04/2023 : Heures Creuses Hiver	1
Heures Pleines Été	871541 le 18/03/2023	874500 le 16/04/2023	du 18/03/2023 au 16/04/2023 : Heures Pleines Été	65
Heures Creuses Été	44823 le 18/03/2023	44832 le 16/04/2023	du 18/03/2023 au 16/04/2023 : Heures Creuses Été	1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

